

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19082 - 74ÈME ANNÉE

Vers une campagne sucrière catastrophique

Double peine pour les planteurs



Une campagne sucrière aussi mauvaise qu'en 2007, soit moins de 1,6 million de tonnes de cannes récoltées. Cette hypothèse devient de plus en plus envisageable avec des prévisions inférieures à 750.000 tonnes de cannes livrées dans le Nord-Est et 850.000 dans le Sud. À cette perte de revenu liée à la baisse du tonnage livré s'ajoutera le non-versement de l'intéressement sur le prix du sucre, car les cours de référence sont en dessous du prix plancher qui déclenche le versement de cette prime.

Les prévisions pour le résultat final de la campagne sucrière sont très pessimistes. Il faut s'attendre à une année comparable à 2007, celle qui avait suivi le passage du cyclone Gamède. La récolte avait alors été inférieure à 1,6 million de tonnes de canne à sucre.

Cette année, ce sont les passages successifs de trois tempêtes tropicales en début d'année qui ont particulièrement marqué les plantations. C'est surtout Fakir qui a fait beaucoup de dégâts.

Cela signifie donc une forte baisse du tonnage. Les planteurs vont donc être particulièrement lésés. Ils vont voir diminuer les recettes tirées du prix de base, ainsi que celles venues de la bagasse. Le revenu tiré de la bagasse est en effet directement lié au tonnage livré.

Combien de planteurs vont continuer ?

Mais ce n'est pas tout. L'avenant à la Convention canne signé l'an dernier au bout de trois mois de conflit entre Tereos et les planteurs prévoit un bonus versé aux planteurs en fonction du cours du sucre publié sur Agrimer. Le versement de ce bonus est conditionné au maintien du cours au-dessus d'un prix plancher. L'année dernière, c'était le cas et les planteurs avaient alors obtenu un plus. Mais cette année, le cours du sucre est en baisse, et cette prime ne sera

pas versée. C'est donc une double peine pour les planteurs.

Cette situation risque encore de pousser des livreurs à arrêter cette activité. Leur nombre est désormais bien en dessous de 4.000.

Elle est d'autant plus grave quand les planteurs n'ont pas de possibilité de trouver d'autres sources de revenus.

Situation différente pour les industriels

Pour sa part, l'industriel Tereos a toujours la capacité d'honorer les commandes de ses fournisseurs si le volume des cannes livrées à La Réunion est inférieur aux prévisions. En 2007, l'ancien propriétaire des usines sucrières avait importé de la mélasse du Pakistan pour être en mesure de fabriquer suffisamment d'alcools. Cette importation compensait un déficit en raison d'une campagne sucrière désastreuse.

Une autre conséquence sera l'augmentation de la part des énergies fossiles dans le mix énergétique réunionnais. La bagasse extraite de la canne à sucre permet en effet de produire de l'électricité. Pendant la campagne sucrière, elle remplace le charbon comme combustible dans les centrales thermiques du Gol et de Bois-Rouge.

Cela veut donc dire qu'Albioma va importer plus de charbon cette année pour que ses centrales pro-

duisent la quantité d'électricité prévue. Cela se traduira par plus de pollution et plus d'importations.

Inégalité dans la filière

La campagne sucrière 2018 marque donc une nouvelle étape dans la crise de la filière canne-sucre. Ce secteur économique ne sait toujours pas si les subventions nécessaires à son fonctionnement seront reconduites dans la prochaine PAC à partir de 2021. Pour sa part, l'industriel Tereos a déjà anticipé cette échéance avec son projet de raffinerie de sucre. Cet équipement peut fonctionner indépendamment du contexte réunionnais, car Tereos peut importer du sucre roux, le faire raffiner à La Réunion et ensuite vendre le produit fini en tant que production européenne sur le marché de l'UE.

La structure actuelle de la filière ne permet pas aux planteurs de disposer de la même marge de manœuvre.

M.M.

In kozman pou la rout

« Si ou i marsh dann shomin talèr ou i débark sirman dsi la plas zamé »

Mi rapèl bien in profèsèr kalkil téi di anou souvan dé foi : « I fo zamé fé lo zour mèm sak ou i pé romète pou lanmin. ». Mi koné pa pou kosa, mé in kozman konmsa la touzour bien akord avèk moin. Mi rapèl in pti nové téi di amoin : aou to, tonton ! Ou i di touzour talèr, é talèr ou i di domin, insi d'suit, insi d'suit ! Pou kosa moin lé konmsa ? Pou kosa néna in boné d'moun konmsa ? La pa natirèl, sré mèm plito kulturèl. Konmsa mèm moin la touzour amenn mon bark, mé moin la romark in n'afèr : mèm si ou i fé konmsa ou lé okipé, la plipar d'tan. Alor ? Kosa i fodré fé ? Armète pandil a l'èr ? Mi pans pa sa i marsh avèk moin. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé.

Edito

Accord de Paris : des dirigeants occidentaux toujours à la traîne

La catastrophe au Kerala rappelle la responsabilité des activités humaines dans l'amplification des effets des phénomènes climatiques. A un climat dérégulé s'ajoutent les conséquences d'une urbanisation qui n'a pas pu anticiper l'arrivée de ces nouveaux phénomènes. Parallèlement, l'augmentation de la population donne une dimension encore plus importante à ces catastrophes. Au Kerala, ce sont désormais un million de personnes qui vivent dans des camps de fortune. Et le refus du gouvernement de l'Inde d'une aide des Émirats arabes unis ouvre une polémique avec le gouvernement de l'État du Kerala dirigé par les communistes du Parti communiste de l'Inde (Marxiste).

Les dirigeants du monde actuel ont un avantage considérable sur leurs prédécesseurs. Ils disposent de toutes les données montrant ce qui va arriver si le modèle dominant reste celui de la course au profit. La température moyenne à la surface de la Terre et dans les océans continuera à monter, ce qui rendra des régions inhabitables, et confrontera l'humanité à des catastrophes sans précédent. Les conditions pour échapper à ce scénario sont connues, elles supposent une remise en cause de la civilisation basée sur l'exploitation effrénée des richesses de la terre et humaines. Cela amène à aller vers la fin du charbon et du pétrole.

C'est la conséquence logique du respect de l'Accord de Paris, adopté en 2015 et ratifié en novembre 2016. Il impose désormais à ses signataires de mettre en œuvre des politiques capables de limiter la hausse de la température moyenne de la Terre à 1,5 degré. Ce sont les pays en développement qui sont à la pointe du combat. C'est ce que montre la Chine qui a fait expertiser toute sa législation pour qu'elle soit conforme à l'Accord de Paris. Mais du côté des dirigeants occidentaux, l'heure est à d'inquiétants reniements.

Il y eut tout d'abord la décision de Donald Trump de sortir les États-Unis de l'Accord de Paris afin de satisfaire les intérêts de ceux qui ont soutenu son élection. Venant du plus important pollueur historique, une telle décision sera lourde de conséquence. C'est en effet un signal donné à tous ceux qui sont prêts à céder aux pressions de la vieille économie. C'est le cas en Australie, où le 17 août dernier, le gouvernement a fait marche arrière. L'Australie devait adopter une loi l'obligeant à réduire de 26 % ses émissions de gaz à effet de serre. Sous la pression des parlementaires, le Premier ministre a renoncé à ce projet. Cette loi pourrait s'appliquer sous la forme d'un arrêté... à condition que le prix de l'énergie n'augmente pas. Une fois de plus, les intérêts financiers d'une minorité prennent le pas sur l'intérêt général. Car un coût de l'énergie supérieur peu être compensé par des subventions financées par l'impôt, une éventualité qui suppose d'augmenter la contribution des plus riches au fonctionnement d'une société qui leur permet de mener leur train de vie. Mais ce n'est pas l'orientation du gouvernement australien.

La France a aussi bien du mal à mettre en phase son engagement pour l'Accord de Paris et ses actes. Le gouvernement a en effet autorisé des forages en vue d'exploiter du pétrole au large de la Guyane. Si ce pétrole sort du sous-sol marin, il sera transformé en dioxyde de carbone, un gaz à effet de serre. Décidément, les dirigeants occidentaux ont bien du mal à prendre leurs responsabilités, tandis que les catastrophes comme au Kerala visent des populations qui ne sont pas responsables du changement climatique.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kann sé dosik mé pa solman-4-lo Biomass+ méthanizasyon pou rosharj mon boutèye lo gaz

Pou fé dsik, i fo, pou komans koup lo kann pou sépar bann déshé an déor d'kann : lo shou, lo fèye, lo bann zanvlop : i sépar sa dann karo kann, sansa dann sharjman, défoi na ankor kan i manip ali dann l'izine. Rézilta : avan k'i tir lo ji dann kann sète – la la fine mète dékoté in bone parti son bann ko-produi. Aprés va ète ankor d'koté lo bagass, épi lo bann bou, lo mélass, lo vinas : in bon tonaz zafèr la pa inital ditou mé i fé pa parti d'lo sik. Dizon sa in bann ko-produi néna shakinn son valèr é lé kant mèm domaz i gaspiye sa konmsa. An tou lé ka sa i anpèsh pa nou anparlé pou konète lo gaspiyaz travaye bann plantèr épi bann travayèr i fé dann travaye kann-la.

Pou sak i intèrèss késtyon-la nou va site inn-dé produi i pé tir dann kann san z'ète konplé bien antandi mé kant mèm lé asé konsékan :

Dann in tonn kann néna trois an kilola bagass, soisant dis pour san lo ju i apèl Vesou. Dann vesoi néna : rant 12 épi 18 % sakaroz, épi plis 80 % d'lo. Kan sar fine fé lo sik, é apré lo sar fine évaporé néna ankor trant kilo la mélass (moityé d'sik). Epi bann bou, bann vinas é tousala i mérite ni gard azot avèk in loup pars tousa sé in vré baz pou dévlop nout bann z'industri é nout l'artizana. Si zot i konpran bien, mi sava pa prézant azot in list plizyèr sa ntène produi mé sifizaman pou zot i rann azot kont sak mi di la pa bann paroil anlèr mé konm mi di in bann baz pou nout révolisyon indistriyèl tré posib.

Vokabilèr : lo byomass pou rosharj mon boutèye lo gaz. ?

Mazine in kou si ni ramass tout bann rézidi vèr i sort dann karo kann. Mazine in kou ni mète sa dann kiv pou fèrmanté. Sa i apèl lo méthanizasyon : méthane sa in gaz i konbine lidrojène avèk lo karbone. Son formil shimik : CH₄ : in l'atome karbone pou kat zatome lidrojène. Li lé pli lézé ké gaz bitane, sansa lo propane-dé gaz lé pa tro bon pars sé in bann gaz i fé l'éfè d'sèr (donk i shof plis lo klima). Konm i pé gingn métane si ou i mète dann lo méthanizasyon bann déshé vèr, bann déshé sèk, lo badgass, bann rèr la kuizine tondaz gazon. L'èrla, apré an avoir kass mon rinbpou port in boutèye lo gaz inporté, mi di dann mon kèr : Kansa moin nora mon boutèye lo gaz avèk bann rézidi kann méthanizé. An touléka, mi trouv i tard in pé.

Justin